

N/REF : 12/05/2025 15H38 C:002610 I:03512

GARNIER ANNICK

V/Appel du Lundi 12/05/2025 a 15H38

**23 LE CHENAY
35630 LA CHAPELLE CHAUSSEE**

IMMEUBLE : 23 CHENAY
23 LE CHENAY
35630 LA CHAPELLE CHAUSSEE

Rennes, le 21 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 23 CHENAY - JEAN CLAUDE ET ANNICK GARNIER 06 80 62 63 32
06 31 07 83 97

MOTIF : DÉBOUCHAGE WC

Donneur d'ordre : Mme A GARNIER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 12/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE FOSSE (ALLEGEMENT)
CONTROLE BON ÉCOULEMENT
REMARQUE : PRÉVOIR LE POMPAGE DE LA TOTALITÉ DE LA FOSSE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 14/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POMPAGE NETTOYAGE FOSSE 1M3
CONTÔLE - BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE 100€ BNP N°2351508
REGLEMENT PAR CHEQUE 223€ BNP N°2351507
AT LCOMPTER Email envoyé le 14/05/25 a 15H44 Mme A GARNIER
MG LCOMPTER Email envoyé le 13/05/25 a 09H10 Mme A GARNIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'apres plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diametre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Pompage allegement 1er passage	1	90,91	90,91
1,00	Ffait Pomp./Curage Fosse <1m3	3	202,73	202,73
TOTAL H.T.				293,64
T.V.A. a 10,00%				29,36
TOTAL T.T.C.En EURO				323,00

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

